

RCS : DIJON Code greffe : 2104

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 01298 Numéro SIREN : 824 048 565 Nom ou dénomination : A.I.D. AUDIT
--

Ce dépôt a été enregistré le 05/06/2024 sous le numéro de dépôt 5132

Déposé au Greffe
du Tribunal
de Commerce

de Dijon
le 5 JUIN 2024
sous le N° B 5132



EOLE EXPERTISE



AID AUDIT

6 RUE ERNEST RENAN
21300 CHENOVE

*Conforme
à l'original*

14 rue du Cap Vert 21800 QUETIGNY
Tél : 03 80 55 00 38 . E-mail : contact@eole-expert.com

SARL au capital de 50 000 € - RCS DIJON B 840 651 012
Inscrite à l'Ordre des Experts-Comptables de Bourgogne Franche Comté

Sommaire

Attestation de Présentation	1
Bilan et Resultat	2
Bilan détaillé	13
ACTIF	13
Actif immobilisé	13
Actif circulant	13
PASSIF	14
Capitaux Propres	14
Provisions pour risques et charges	14
Emprunts et dettes	14
Compte de résultat détaillé	15
Soldes intermédiaires de gestion	17
Liasse 23 IS RS	19

Attestation de Présentation

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise AID AUDIT pour l'exercice du 01/12/2022 au 30/11/2023 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

A la date de mes travaux qui ne constituent ni un examen limité, ni un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 30 pages, se caractérisent par les données suivantes :

total du bilan	37 723,55 Euros
chiffre d'affaires	43 071,51 Euros
résultat net comptable	7 606,62 Euros

Fait à QUETIGNY

Le 21/05/2024

DocuSigned by:

Abdelhalim EL JANATI

34460C2BF5BA463...

Abdelhalim EL JANATI

Expert-comptable

Cabinet EOLE EXPERTISE

CONFIDENTIAL - SECURITY INFORMATION

1. The purpose of this document is to provide information regarding the security of the system. The information is classified as CONFIDENTIAL - SECURITY INFORMATION.

2. The information is to be controlled and handled in accordance with the security requirements of the system.

3. The information is to be controlled and handled in accordance with the security requirements of the system.

4. The information is to be controlled and handled in accordance with the security requirements of the system.

5. The information is to be controlled and handled in accordance with the security requirements of the system.

6. The information is to be controlled and handled in accordance with the security requirements of the system.

7. The information is to be controlled and handled in accordance with the security requirements of the system.

8. The information is to be controlled and handled in accordance with the security requirements of the system.

9. The information is to be controlled and handled in accordance with the security requirements of the system.

10. The information is to be controlled and handled in accordance with the security requirements of the system.

Bilan et Resultat

AID AUDIT	BILAN ACTIF	
Période du 01/12/2022 au 30/11/2023	Présenté en Euros	Edité le 21/05/2024

ACTIF	Exercice clos le 30/11/2023 (12 mois)				Exercice précédent 30/11/2022 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	828	828				
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	8 869	8 639	230	0,61	350	1,27
Autres Immobilisations corporelles	11 322	5 481	5 841	15,48	2 760	9,98
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	5		5	0,01	5	0,02
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	21 024	14 948	6 076	16,11	3 115	11,27
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes	100		100	0,27	100	0,36
Clients et comptes rattachés	70		70	0,19	950	3,44
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 341		1 341	3,55		
. Autres	16 329		16 329	43,29	156	0,56
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	13 808		13 808	36,60	22 954	83,03
Charges constatées d'avance					370	1,34
TOTAL (II)	31 648		31 648	83,89	24 530	88,73
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	52 671	14 948	37 724	100,00	27 645	100,00

AID AUDIT	BILAN PASSIF	
Période du 01/12/2022 au 30/11/2023	Présenté en Euros	Edité le 21/05/2024

PASSIF	Exercice clos le 30/11/2023 (12 mois)		Exercice précédent 30/11/2022 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 1 000)	1 000	2,65	1 000	3,62
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	100	0,27	100	0,36
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	23 529	62,37	14 803	53,55
Résultat de l'exercice	7 607	20,16	8 726	31,56
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	32 235	85,45	24 629	89,09
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés			820	2,97
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	225	0,60	225	0,81
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 530	4,06	543	1,96
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	1 355	3,59		
. Organismes sociaux	1 028	2,73		
. Etat, impôts sur les bénéfices	1 342	3,56	1 057	3,82
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	3	0,01	67	0,24
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5	0,01	5	0,02
Autres dettes			300	1,09
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	5 488	14,55	3 016	10,91
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif				
(V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	37 724	100,00	27 645	100,00

AID AUDIT	6 RUE ERNEST RENAN 21300 CHENOVE	21/05/2024
-----------	----------------------------------	------------

AID AUDIT	BILAN ACTIF	
Période du 01/12/2022 au 30/11/2023	DÉTAILLÉ Présenté en Euros	Edité le 21/05/2024

ACTIF		Exercice clos le 30/11/2023 (12 mois)		Exercice précédent 30/11/2022 (12 mois)		
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
445830 DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE TV	1 030		1 030	2,73		
. Autres	16 329		16 329	43,29	156	0,56
455170 ASSOCIES COMPTES COURANTS	16 173		16 173	42,67		
467000 SCI JM2S	156		156	0,41	156	0,56
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	13 808		13 808	36,60	22 954	83,03
512100 CREDIT MUTUEL	13 808		13 808	36,60	22 954	83,03
Charges constatées d'avance					370	1,34
486000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE					370	1,34
TOTAL (II)	31 648		31 648	83,89	24 530	88,73
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	52 671	14 948	37 724	100,00	27 645	100,00

AID AUDIT			BILAN PASSIF		
Période du 01/12/2022 au 30/11/2023		DÉTAILLÉ Présenté en Euros		Edité le 21/05/2024	

PASSIF	Exercice clos le 30/11/2023 (12 mois)		Exercice précédent 30/11/2022 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 1 000)	1 000	2,65	1 000	3,62
101300 CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE	1 000	2,65	1 000	3,62
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	100	0,27	100	0,35
106110 RESERVE LEGALE PROPREMENT DITE	100	0,27	100	0,35
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	23 528	62,37	14 803	53,55
110000 REPORT A NOUVEAU	23 529	62,37	14 803	53,55
Résultat de l'exercice	7 607	20,16	8 726	31,66
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	32 235	85,45	24 629	69,09
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés			820	2,97
455170 ASSOCIES COMPTES COURANTS			820	2,97
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	225	0,60	225	0,61
419100 CLIENTS ACOMPTES/COMMANDES	225	0,60	225	0,61
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 530	4,06	543	1,96
401000 FOURNISSEURS	1 530	4,06	443	1,60
408100 FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES			100	0,36
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	1 355	3,59		
421000 NETS A PAYER	1 355	3,59		
. Organismes sociaux	1 028	2,73		
431000 URSSAF	411	1,09		
437020 PREVOYANCE	90	0,24		
437030 RETRAITE	519	1,38		
437080 AUTRES COTISATIONS	8	0,02		
. Etat, impôts sur les bénéfices	1 342	3,56	1 057	3,82
444000 ETAT IMPOTS SUR LES BENEFICES	1 342	3,56	1 057	3,82
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				

AID AUDIT	6 RUE ERNEST RENAN 21300 CHENOVE	21/05/2024
-----------	----------------------------------	------------

AID AUDIT	BILAN PASSIF	
Période du 01/12/2022 au 30/11/2023	DÉTAILLÉ Présenté en Euros	Edité le 21/05/2024

PASSIF	Exercice clos le 30/11/2023 (12 mois)		Exercice précédent 30/11/2022 (12 mois)	
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	3	0,01	67	0,24
448600 ETAT AUTRES CHARGES A PAYER			67	0,24
448630 FORMATION CONTINUE	3	0,01		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5	0,01	5	0,02
269100 VERSEMENTS RESTANT A EFFECTUER /TITRES	5	0,01	5	0,02
Autres dettes			300	1,09
411000 CLIENTS			300	1,09
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	5 488	14,55	3 016	10,91
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	37 724	100,00	27 645	100,00

Bilan détaillé

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/11/2023 (12 mois)		Exercice précédent 30/11/2022 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Actif immobilisé					
Concessions, brevets, droits similaires	828	828			
205000 LICENCES	828		828	828	
280500 AMORT.LOGICIELS		828	-828	-828	
Installations tech., matériel & outillage indu	8 869	8 639	230	350	- 120
215400 MATERIEL INDUSTRIEL	8 869		8 869	8 869	
281540 AMORT.MATERIEL & OUTILLAGE		8 639	-8 639	-8 519	- 120
Autres immobilisations corporelles	11 322	5 481	5 841	2 760	3 081
218200 MATERIEL DE TRANSPORT	4 121		4 121		4 121
218300 MATERIEL DE BUREAU & INFORMATIQUE	6 801		6 801	6 022	779
218400 MOBILIER	400		400	400	
281820 AMORT MATERIEL TRANSPORT		31	-31		- 31
281830 AMORT.MAT.BUREAU & INFORMATIQUE		5 049	-5 049	-3 262	- 1 787
281840 AMORT. MOBILIER		400	-400	-400	
Autres participations	5		5	5	
261000 TITRES DE PARTICIPATION	5		5	5	
TOTAL (I)	21 024	14 948	6 076	3 115	2 961
Actif circulant					
Avances & acomptes versés sur commandes	100		100	100	
409100 FOURNISSEURS ACOMPTES/COMMANDES	100		100	100	
Clients et comptes rattachés	70		70	950	- 880
411000 CLIENTS				650	- 650
411001 CLIENTS ANCIENS CABINET	70		70		70
418100 CLIENTS FACTURES A ETABLIR				300	- 300
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 341		1 341		1 341
445660 TVA Déductible ABS	311		311		311
445830 DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE TV	1 030		1 030		1 030
Autres	16 329		16 329	156	16 173
455170 ASSOCIES COMPTES COURANTS	16 173		16 173		16 173
467000 SCI JM2S	156		156	156	
Disponibilités	13 808		13 808	22 954	- 9 146
512100 CREDIT MUTUEL	13 808		13 808	22 954	- 9 146
Charges constatées d'avance				370	- 370
486000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				370	- 370
TOTAL (II)	31 648		31 648	24 530	7 118
TOTAL ACTIF (0 à V)	52 671	14 948	37 724	27 645	10 079

AID AUDIT

6 RUE ERNEST RENAN 21300 CHENOVE

21/05/2024

Bilan détaillé (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/11/2023 (12 mois)	Exercice précédent 30/11/2022 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 1 000)	1 000	1 000	
101300 CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE	1 000	1 000	
Réserve légale	100	100	
106110 RESERVE LEGALE PROPREMENT DITE	100	100	
Report à nouveau	23 529	14 803	8 726
110000 REPORT A NOUVEAU	23 529	14 803	8 726
Résultat de l'exercice	7 607	8 726	- 1 119
TOTAL (I)	32 235	24 629	7 606
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Associés		820	- 820
455170 ASSOCIES COMPTES COURANTS		820	- 820
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	225	225	
419100 CLIENTS ACOMPTES/COMMANDES	225	225	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 530	543	987
401000 FOURNISSEURS	1 530	443	1 087
408100 FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES		100	- 100
Personnel	1 355		1 355
421000 NETS A PAYER	1 355		1 355
Organismes sociaux	1 028		1 028
431000 URSSAF	411		411
437020 PREVOYANCE	90		90
437030 RETRAITE	519		519
437080 AUTRES COTISATIONS	8		8
Etat, impôts sur les bénéfices	1 342	1 057	285
444000 ETAT IMPOTS SUR LES BENEFICES	1 342	1 057	285
Autres impôts, taxes et assimilés	3	67	- 64
448600 ETAT AUTRES CHARGES A PAYER		67	- 67
448630 FORMATION CONTINUE	3		3
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5	5	
269100 VERSEMENTS RESTANT A EFFECTUER /TITRES	5	5	
Autres dettes		300	- 300
411000 CLIENTS		300	- 300
TOTAL (IV)	5 488	3 016	2 472
TOTAL PASSIF (I à V)	37 724	27 645	10 079

Page	Text
1	...
2	...
3	...
4	...
5	...
6	...
7	...
8	...
9	...
10	...
11	...
12	...
13	...
14	...
15	...
16	...
17	...
18	...
19	...
20	...
21	...
22	...
23	...
24	...
25	...
26	...
27	...
28	...
29	...
30	...
31	...
32	...
33	...
34	...
35	...
36	...
37	...
38	...
39	...
40	...
41	...
42	...
43	...
44	...
45	...
46	...
47	...
48	...
49	...
50	...
51	...
52	...
53	...
54	...
55	...
56	...
57	...
58	...
59	...
60	...
61	...
62	...
63	...
64	...
65	...
66	...
67	...
68	...
69	...
70	...
71	...
72	...
73	...
74	...
75	...
76	...
77	...
78	...
79	...
80	...
81	...
82	...
83	...
84	...
85	...
86	...
87	...
88	...
89	...
90	...
91	...
92	...
93	...
94	...
95	...
96	...
97	...
98	...
99	...
100	...

ANNEX 1 - LIST OF ACTIVITIES AND SERVICES PROVIDED BY THE CENTRE

Activity	Description	Frequency	Duration	Comments
1	Admission and orientation	Once	1 hour	Initial assessment and orientation
2	Individualized assessment	Once	1 hour	Detailed assessment of individual needs
3	Group activities and exercises	Weekly	1 hour	Group activities and exercises
4	Individualized support	Weekly	1 hour	Individualized support
5	Group activities and exercises	Weekly	1 hour	Group activities and exercises
6	Individualized support	Weekly	1 hour	Individualized support
7	Group activities and exercises	Weekly	1 hour	Group activities and exercises
8	Individualized support	Weekly	1 hour	Individualized support
9	Group activities and exercises	Weekly	1 hour	Group activities and exercises
10	Individualized support	Weekly	1 hour	Individualized support
11	Group activities and exercises	Weekly	1 hour	Group activities and exercises
12	Individualized support	Weekly	1 hour	Individualized support
13	Group activities and exercises	Weekly	1 hour	Group activities and exercises
14	Individualized support	Weekly	1 hour	Individualized support
15	Group activities and exercises	Weekly	1 hour	Group activities and exercises
16	Individualized support	Weekly	1 hour	Individualized support
17	Group activities and exercises	Weekly	1 hour	Group activities and exercises
18	Individualized support	Weekly	1 hour	Individualized support
19	Group activities and exercises	Weekly	1 hour	Group activities and exercises
20	Individualized support	Weekly	1 hour	Individualized support
21	Group activities and exercises	Weekly	1 hour	Group activities and exercises
22	Individualized support	Weekly	1 hour	Individualized support
23	Group activities and exercises	Weekly	1 hour	Group activities and exercises
24	Individualized support	Weekly	1 hour	Individualized support
25	Group activities and exercises	Weekly	1 hour	Group activities and exercises
26	Individualized support	Weekly	1 hour	Individualized support
27	Group activities and exercises	Weekly	1 hour	Group activities and exercises
28	Individualized support	Weekly	1 hour	Individualized support
29	Group activities and exercises	Weekly	1 hour	Group activities and exercises
30	Individualized support	Weekly	1 hour	Individualized support
31	Group activities and exercises	Weekly	1 hour	Group activities and exercises
32	Individualized support	Weekly	1 hour	Individualized support
33	Group activities and exercises	Weekly	1 hour	Group activities and exercises
34	Individualized support	Weekly	1 hour	Individualized support
35	Group activities and exercises	Weekly	1 hour	Group activities and exercises
36	Individualized support	Weekly	1 hour	Individualized support

AID AUDIT

6 RUE ERNEST RENAN 21300 CHENOVE

21/05/2024

Liasse 23 IS RS

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2023

Désignation de l'entreprise <u>AID AUDIT</u>										Néant ☐ *														
Adresse de l'entreprise <u>6 RUE ERNEST RENAN 21300 CHENOVE</u>																								
SIRET <table><tr><td>8</td><td>2</td><td>4</td><td>0</td><td>4</td><td>8</td><td>5</td><td>6</td><td>5</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>7</td></tr></table>												8	2	4	0	4	8	5	6	5	0	0	1	7
8	2	4	0	4	8	5	6	5	0	0	1	7												
Durée de l'exercice en nombre de mois * <table><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table> Durée de l'exercice précédent * <table><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table>												1	2	1	2									
1	2																							
1	2																							
										Exercice N dosé														
										<table><tr><td>3</td><td>0</td><td>1</td><td>1</td><td>1</td><td>2</td><td>0</td><td>2</td><td>3</td></tr></table>		3	0	1	1	1	2	0	2	3				
3	0	1	1	1	2	0	2	3																
ACTIF										Brut		Amortissements-Provisions		Net										
										1		2		3										
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012																			
		Autres *	014	828	016	828																		
	Immobilisations corporelles *	028	20 191	030	14 120								6 071											
	Immobilisations financières * (1)	040	5	042									5											
	Total I (5)			044	21 024	048	14 948						6 076											
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052																			
		Marchandises *	060		062																			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	100	066								100											
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	70	070								70											
		Autres * (3)	072	17 670	074								17 670											
	Valeurs mobilières de placement		080		082																			
	Disponibilités		084	13 808	086								13 808											
	Charges constatées d'avance *		092		094																			
Total II			096	31 648	098							31 648												
Total général (I + II)			110	52 671	112	14 948						37 724												
PASSIF										Exercice N		NET												
										1														
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120							1 000												
	Écarts de réévaluation				124																			
	Réserve légale				126							100												
	Réserves réglementées *				130																			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)				131																			
	Report à nouveau				134							23 529												
	Résultat de l'exercice				136							7 607												
	Subventions d'investissement				137																			
	Provisions réglementées				140																			
Total I					142						32 235													
Provisions pour risques et charges					Total II	154																		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156																			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164							225												
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166							1 530												
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :				169							3 733												
	Produits constatés d'avance				174																			
Total III					176						5 488													
Total général (I + II + III)					180						37 724													
REVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195																	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182				4 900													
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199	16 173	(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184																	
*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD																								

SAGE Expert-comptables Janvier 2023

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-BS 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise **AID AUDIT** Néant ☐

A – RÉSULTAT COMPTABLE Formulaire déposé au titre de l'IR 018 Exercice N clos le 13.01.2024

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210		
	Production vendue	Biens	215		214		
		Services *	217		218	43 072	
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222			
	Production immobilisée *		224				
	Subventions d'exploitations reçues		226				
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits		230		3		
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	43 075
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234				
	Variation de stocks (marchandises) *		236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *		240				
	Autres charges externes *	dont crédit bail : - mobilier : - Immobilier :	242		22 677		
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		88		
	Rémunérations du personnel *		250		6 862		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)		252		2 559		
	Dotations aux amortissements *		254		1 939		
	Dotations aux provisions		256				
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259 260		2			
Total des charges d'exploitation (II)					264	34 126	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270	8 949	
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)	294		
Produits exceptionnels (IV)					290		
Charges exceptionnelles (VI)		dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)	347 348		300		
Impôt sur les bénéfices *		(VII)			306	1 342	
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310	7 607	
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	7 607	314	
Régime d'impôt	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles		318				
	Provisions non déductibles *		322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324		1 342		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 septies D))	249		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997		
Deductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU-TE (44. octies A)	987		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989		
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991					
	ZFANG 44. quaterdecies	345		Investissements outre-mer	344		
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	902		Zone de développement prioritaire (44. septies)	993		
	Crédence due au report en arrière du déficit				346		
	Droit divers						
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	655		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643		
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647		
Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641			
Déduction exceptionnelle (Art 39 decies F)	990		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies G)	649			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfices col. 1 Déficit col. 2					352	8 949	
Déficit de l'exercice reporté en arrière *					356		
Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :							
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfices col. 1 Déficit col. 2					370	8 949	
					372		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 *septies*
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : AID AUDIT

Néant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410	828	412		414		416	828				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	8 869	442		444		446	8 869				
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462	4 121	464		466	4 121				
	Autres immobilisations corporelles	470	6 422	472	779	474		476	7 201				
Immobilisations financières		480	5	482		484		486	5				
TOTAL		490	16 124	492	4 900	494		496	21 024				

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500	828	502		504		506	828		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	8 519	532	120	534		536	8 639		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552	31	554		556	31		
	Autres immobilisations corporelles	560	3 662	562	1 787	564		566	5 449		
TOTAL		570	13 009	572	1 939	574		576	14 948		

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
TOTAL	578	580	582	584	586	588	590	592	594	596	598
		Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾	579	Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL				596	585	597	599				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

AID AUDIT

6 RUE ERNEST RENAN 21300 CHENOVE

21/05/2024

DGFIP N° 2033-D-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : AID AUDIT		Néant ☐ *			
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
	Dotations	Reprises			
Fonds commercial	681	683	1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
Autres immobilisations incorporelles	700	705	2		
Terrains	710	715	3		
Constructions	720	725	4		
Inst. techniques mat. et outillage	730	735	5		
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745	6		
Matériel de transport	750	755	7		
Autres immobilisations corporelles	760	765	TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD 780		
TOTAL	770	775			
II DÉFICITS REPORTABLES					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982			
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis			
Nombres d'opérations sur l'exercice		982 ter			
Déficits imputés		983			
Déficits reportables		984			
Déficits de l'exercice		960			
Total des déficits restant à reporter		970			
III DIVERS					
Primes et cotisations complémentaires facultatives		381			
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin		325			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		380			
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326			
N° du centre de gestion agréé		388			
Montant de la TVA collectée		374	205		
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378	566		
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399			
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398			
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

AID AUDIT

6 RUE ERNEST RENAN 21300 CHENOVE

21/05/2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFiP N° 2033-E-SD 2023

Désignation de l'entreprise: AID AUDIT		Néant ☒ *	
Exercice ouvert le: 01/12/2022. et clos le: 30/11/2023		Données en nombre de mois 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		137	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	
Date de cessation			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.			
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.			

[Illegible text block]

[Illegible text block]

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2023

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III du C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant ☐ *

Exercice clos le

30112023

SIREN

824048565

Dénomination de l'entreprise

AID AUDIT

Adresse (voie)

6 RUE ERNEST RENAN

Code postal

21300

Ville

CHENOVE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom patronymique

EL HAJJAM

Prénom(s)

Jaouad

Nom marital

% de détention

100,00

Nb de parts ou actions

100

Naissance:

Date

27/03/1985

N° Département

99

Commune

OULAD JEDRA, LAGFAS

Pays

MAROC

Adresse :

N°

6

Voie

RUE ERNEST RENAN

Code Postal

21300

Commune

CHENOVE

Pays

FRANCE

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance:

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

AID AUDIT

6 RUE ERNEST RENAN 21300 CHENOVE

21/05/2024

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2023

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

☒ (1) Néant ☐ *

N° de dépôt

Exercice clos le

30112023

SIREN

8 2 4 0 4 8 5 6 5

Dénomination de l'entreprise

AID AUDIT

Adresse (voie)

6 RUE ERNEST RENAN

Code postal

21 300

Ville

CHENOVE

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique		Dénomination		% de détention	
N° SIREN (si société établie en France)					
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination		% de détention	
N° SIREN (si société établie en France)					
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination		% de détention	
N° SIREN (si société établie en France)					
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination		% de détention	
N° SIREN (si société établie en France)					
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination		% de détention	
N° SIREN (si société établie en France)					
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination		% de détention	
N° SIREN (si société établie en France)					
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination		% de détention	
N° SIREN (si société établie en France)					
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune		Pays	

5405 Espace-Comptable Janvier 2023

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

CONFIDENTIAL

ALL INFORMATION CONTAINED HEREIN IS UNCLASSIFIED
DATE 08-07-01 BY 60322 UCBAW/STP



CONFIDENTIAL

CONFIDENTIAL

CONFIDENTIAL

CONFIDENTIAL

CONFIDENTIAL

AID AUDIT

6 RUE ERNEST RENAN 21300 CHENOVE

21/05/2024

N° 2065-SD
2023Formulaire à déposer
en double exemplaireFormulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)
Taux de date du service

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01122022	et clos le	30112023	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre					
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 206-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:			Adresse du siège social:		
AID AUDIT 6 RUE ERNEST RENAN 21300 CHENOVE			Mét: contact@audit-infiltrometrie-diag.fr		
SIRET 8 2 4 0 4 8 5 6 5 0 0 0 1 7			Ancienne adresse en cas de changement:		
Adresse du principal établissement:					
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
SIRET					
B ACTIVITÉ					
Activités exercées			Ingénierie, études techniques		
Si vous avez changé d'activité, cochez la case					
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1. Résultat fiscal					
Bénéfice imposable au taux normal			Déficit		
Bénéfice imposable à 15 %			8 949		
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %					
2. Plus-values					
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %			
3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A			
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A		Autres dispositifs	
Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies					
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %					
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %					
G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)					
1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre					
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée					
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe					
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI X NON					
Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE					
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr					
S'agissant des notices des classes fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:			Nom et adresse du conseil:		
EOLE EXPERTISE 14 RUE DU CAP VERT 21800 QUETIGNY			Tél: 0380550038		
OGA/OMGA			Identité du déclarant:		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du visur ou certificateur conventionné :			Date: 21052024 Lieu: CHENOVE		
N° d'agrément du CGA/OMGA ou visur ou certificateur conventionné			Qualité et nom du signataire: Président JAOUAD EL HAJJAM		
Signature :					
Examen de conformité fiscale (ECF)			prestataire :		

SAOIE Experts-comptables Janvier 2023



DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES
N° 2067
(2023)

Formulaire obligatoire (article 54 *quater*
du Code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE ou exercice

Désignation de l'entreprise AID AUDIT

du 01/12/2022

Adresse 6 RUE ERNEST RENAN 21300 CHENOVE

au 30/11/2023

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice 1

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)

Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4	Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
1	2	3	4	5	6	aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS

	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1) :

Total des dépenses		Bénéfices Imposables 9	
- de l'exercice . 2023 . . . (total col.9 + total col.10) 10		- de l'exercice . 2023 . . 10	8 949
- de l'exercice précédent 10		- de l'exercice précédent 10	

Nom et qualité du signataire JAOUAD EL HAJJAM
Président

À CHENOVE, le 21.05.2024
Signature,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

2023	Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI		2464																											
(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)																														
I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice																														
A- Règles de droit commun																														
Charges financières nettes de l'exercice		a																												
EBITDA fiscal de l'exercice		b																												
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 % b et a - 3 000 000 €)		(c-1)																												
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes): (c-1) - 75 % x (c-1)		(c-2)																												
B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé																														
Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %		d																												
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %		e																												
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)		f																												
C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation																														
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres		g																												
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres		h																												
II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report																														
A- Suivi des charges financières nettes en report																														
Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)		i																												
Montant des charges financières nettes en report transférées		(i bis)																												
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)		(i ter)																												
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)		(i quater)																												
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice		j																												
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) - (f) ou (g) + 1/3 x (h)		k																												
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)		l																												
B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report																														
		<table border="1"> <thead> <tr> <th>Stock à l'ouverture de l'exercice</th> <th>Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)</th> <th>Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)</th> <th>Stock à la clôture de l'exercice</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5 m</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4 n</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3 o</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2 p</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1 q</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N r</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5 m				Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4 n				Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3 o				Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2 p				Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1 q				Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N r			
Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice																											
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5 m																														
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4 n																														
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3 o																														
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2 p																														
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1 q																														
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N r																														
(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) - (f)																														
(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant																														

SA05 Experte-comptables Janvier 2023

2023	Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit						2468
(À soucrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)							
1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %							
1	2	3	4	5	6	7	
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit imputé sur le déficit de l'exercice /a imposé à 10 % 7b	
Total							
2. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement							
Date de l'agrement		Résultat net imposable à taux réduit sous agrément					
Total							

SAGE Expert-comptables Janvier 2023

[illegible]

A.I.D. AUDIT
SASU au capital de 1.000,00 euros
Siège social : 6 rue Ernest Renan 21300 CHENOVE
RCS DIJON : 824 048 565

PROCES VERBAL
DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 27/05/2024

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE
, LE VINGT SEPT A NEUF HEURES

, Au siège social,

Monsieur Jaouad EL HAJJAM, demeurant au 6 rue Ernest Renan 21300 CHENOVE, propriétaire de la totalité des 100 actions émises par la SASU A.I.D. AUDIT, a pris les décisions suivantes portant sur :

- L'approbation des comptes du service du 01/12/2022 au 30/11/2023,

Resultat net 7606.62 euros CA 43071.51 euros

- Le pouvoir en vue des formalités.

PREMIERE DECISION :

Décision d'affectation du résultat : la totalité en « autres réserves » qui s'élèvent ainsi à 31136 €.

DEUXIEME DECISION :

L'associé unique approuve le rapport de gestion du président et les comptes de l'exercice clos 30/11/2023 et lui donne quitus de sa gestion

TROISIEME DECISION :

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie des présentes pour accomplir les formalités nécessaires.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'associé unique.

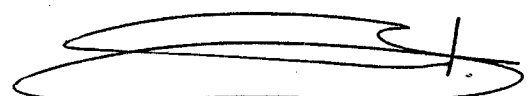
L'associé unique

Mr Jaouad EL HAJJAM,

le 27/05/2024


Le Président

, Mr Jaouad EL HAJJAM

le 27/05/2024


RCS DIJON : 82N 048 252
Siège social : 6 rue Ernest Renan 21300 CHENOVE
SASL au capital de 1.000,00 euros
A.I.D. AUDIT

DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 27/02/2024
PROCES VERBAL

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE

LE VINGT SEPT A NEUF HEURES

Au siège social,

Monsieur Jaouad EL HAJJAM, détenteur au 6 rue Ernest Renan 21300 CHENOVE, propriétaire de la totalité des 100 actions émises par la SASL A.I.D. AUDIT, a pris les décisions suivantes portant sur :

- L'approbation des comptes de service du 01/12/2023 au 30/11/2023,

Résultat net 7606,62 euros CA 43071,51 euros

- Le pouvoir en vue des formalités.

PREMIERE DECISION :

Décision d'affectation du résultat : la totalité en « autres réserves » qui s'élève ainsi à 31136 €

DEUXIEME DECISION :

L'associé unique approuve le rapport de gestion du président et les comptes de l'exercice clos 30/11/2023 et lui donne pleine et entière gestion

TROISIEME DECISION :

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie des présentes pour accomplir les formalités nécessaires

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé par l'associé unique.

L'associé unique

Le président

Mr Jaouad EL HAJJAM

Mr Jaouad EL HAJJAM